

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 1^{er} octobre 2020

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni à la CCI du Doubs à BESANCON sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, le 1^{er} octobre 2020 à 10 h 00.

Étaient présents :

M. Christian BONNET
Mme Christine COREN-GASPERONI (procuration à M. BONNET jusqu'à son arrivée à 11 h 50)
M. Marcel COTTINY
M. Nicolas DIAMANDIDES
M. Daniel DEFRASNE (départ à 11 h 50 puis procuration à Mme DOUCHEZ)
Mme Elise DOUCHEZ
M. Abdelaziz KOUSSOURI
M. François LAIGNEAU
Mme Myriam LEMERCIER
Mme Sylviane MAXEL
Mme Denise PAUL (procuration à Mme DOUCHEZ jusqu'à son arrivée à 11 h 50)
Mme Soledade ROCHA
M. Pascal ROUTHIER (départ à 12 h 45 puis procuration à M. LAIGNEAU)
M. Denis SCHNOEBELEN
Mme Danièle TETU
M. Gérard THIBORD

Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique
Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement

Excusés :

M. Mohamed ABID (procuration à Mme MAXEL)
M. Philippe ALPY (procuration à Mme BOUQUIN)
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER (procuration à M. DEFRASNE)
M. Jean-Pierre GURTNER (procuration à M. SCHNOEBELEN)
M. Jean-Louis NORIS
M. Pierre SIMON (procuration à Mme LEMERCIER)

Mme Vanessa GIRARDET, Commissaire aux Comptes

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général Adjoint
Mme Mireille CORROTTE, Directrice du Développement et du Patrimoine
M. Frédéric PAPELOUX, Directeur de la Gestion Locative
Mme Nadia SKAKNI, Directrice des Affaires Comptables
Mme Lucie LOUVET, responsable communication
Mme Evelyne VENITUCCI, responsable RH

Secrétaire de séance : Mme Elodie HUMBERT

L'ordre du jour est le suivant :

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

DELIBERATION N° 2020.04.001
MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUITE
A LA DESIGNATION DE PERSONNES QUALIFIEES

VU les articles R. 421-5 et R. 421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif à la composition du Conseil d'Administration,

VU les délibérations de l'Assemblée Départementale du 25 septembre 2017 et du 28 septembre 2020,

VU le courrier de l'UDAF du DOUBS en date du 29 septembre 2020 informant de la désignation de M. Marcel COTTINY en lieu et place de M. Jean-Hugues ROUX,


VU la convocation envoyée le 18 septembre 2020 aux membres du Conseil d'Administration contenant le projet de délibération,

CONSIDERANT que l'installation de ces nouveaux administrateurs est conforme aux délibérations et au Code de la Construction et de l'Habitation.

Le Conseil d'Administration acte les nominations de M. NORIS, M. ROUTHIER et M. COTTINY.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 00.

La Présidente,
Christine BOUQUIN



Préfecture du Doubs

Reçu le - 2 OCT. 2020



Contrôle de légalité

HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2020

RAPPORT N° 2020.04.001

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUITE A LA DESIGNATION DE PERSONNES QUALIFIEES

Par délibération en date du 25 septembre 2017, l'Assemblée Départementale a fixé, conformément aux articles R. 421-5 et R. 421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, la composition du Conseil d'Administration de l'Office.

Conformément à l'article R.421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de rattachement d'un Office Public de l'Habitat, lors de sa première réunion suivant son renouvellement, de désigner ses représentants au Conseil d'Administration dudit Office. L'organe exécutif de la collectivité doit également inviter les autorités chargées de désigner les autres membres du Conseil d'Administration à faire connaître leurs représentants.

Conformément à cet article et à l'article R.421-5 du même Code, le CA de l'Office est constitué comme suit :

➤ 14 personnes désignées par l'assemblée départementale :

- 6 Conseillers Départementaux,
- 7 personnes qualifiées, dont deux ont la qualité d'élu d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de coopération intercommunale du ressort de compétence de l'Office, autre que celle ou celui de rattachement
- 1 personne représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées

Suite aux élections municipales 2020, le Conseil de Communauté de PMA du 22 juillet 2020 a proposé M. NORIS et le Conseil Communautaire de GRAND BESANCON METROPOLE en date du 10 septembre a proposé M. ROUTHIER pour siéger au Conseil d'Administration de l'Office.

Le Département, lors de son Assemblée Départementale du 28 septembre 2020 a procédé à la validation ces propositions.

Il conviendra d'installer les nouveaux élus dans leurs fonctions d'Administrateur de l'Office.

Cette modification de la composition du Conseil d'Administration d'Habitat 25 nécessite de réaliser les formalités administratives qui s'imposent auprès du Registre du Commerce de BESANCON.

Reçu le - 2 OCT. 2020



Contrôle de légalité

1/1



La Présidente,
Christine BOUQUIN